

Mardi 25 avril 2023



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 47
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. SALA

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

N. FONTAINE

(N° 202) — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre l'avortement/The Abortion Protest Buffer Zone Act*

M^{me} SMITH (Point Douglas)

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation pour la sensibilisation aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Licence Plates for MMIWG2S Awareness)*

M. KINEW

(N° 206) — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*

N. FONTAINE

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M. MOSES

(N° 208) — *Loi sur la protection des jeunes sportifs/The Protecting Youth in Sports Act*

N. FONTAINE

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur l'exécution réciproque des jugements/The Reciprocal Enforcement of Judgments Amendment Act*

N. FONTAINE

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

M. MALOWAY

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (droit de réparer les produits électroniques)/The Consumer Protection Amendment Act (Right to Repair Electronic Products)*

M. GERRARD

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Health System Governance and Accountability Amendment Act*

M. MALOWAY

(N° 219) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les machines et le matériel agricoles (droit de réparer les véhicules et le matériel)/The Consumer Protection Amendment and Farm Machinery and Equipment Amendment Act (Right to Repair — Vehicles and Other Equipment)*

M^{me} SMITH (Point Douglas)

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)*

M^{me} MARCELINO

(N° 223) — *Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba (éducation des adultes)/The Manitoba Assistance Amendment Act (Adult Education)*

T. LINDSEY

(N° 224) — *Loi modifiant la Loi sur les infrastructures de transport/The Transportation Infrastructure Amendment Act*

U. ASAGWARA

(N° 225) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines)*

U. ASAGWARA

(N° 226) — *Loi modifiant la Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Amendment Act*

M. WISHART

(N° 229) — *Loi sur la Semaine des marchés fermiers (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Farmers' Markets Week Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

U. ASAGWARA

(N° 232) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (sanctions administratives visant les foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Administrative Penalties for Personal Care Homes)*

M. LAMONT

(N° 236) — *Loi sur la protection de l'expression quant aux questions d'intérêt public/The Public Expression Protection Act*

M. MICKLEFIELD

(N° 237) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 238) — *Loi sur la responsabilisation des foyers de soins personnels (modification de diverses lois)/The Personal Care Home Accountability Act (Various Acts Amended)*

M. MICKLEFIELD

(N° 239) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation (frais de demande et dépôts)/The Residential Tenancies Amendment Act (Application Fees and Deposits)*

M. ISLEIFSON

(N° 240) — *Loi modifiant la Loi sur le jour du Souvenir/The Remembrance Day Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

U. ASAGWARA

(N° 205) — *Loi sur la réduction du temps supplémentaire obligatoire des infirmiers (modification de diverses lois)/The Restricting Mandatory Overtime for Nurses Act (Various Acts Amended)*
(M. MICHALESKI — 9 minutes)

M. ALTOMARE

(N° 222) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (programmes d'alimentation)/The Public Schools Amendment Act (Nutrition Programs)*
(M. WISHART — 9 minutes)

M^{me} MARCELINO

(N° 228) — *Loi sur la transparence salariale/The Pay Transparency Act*
(M^{me} la ministre GUILLEMARD — 8 minutes)

M. SANDHU

(N° 227) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (accès aux toilettes lors de livraisons)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Access to Washrooms for Delivery Persons)*
(M. ISLEIFSON — 6 minutes)

PROPOSITIONS

M. MICHALESKI — Proposition visant à exhorter le gouvernement fédéral à absorber le coût de la hausse des salaires au sein de la GRC

9. Attendu :

que le taux de criminalité ne cesse de croître au Canada en raison des politiques laxistes de la coalition libérale-néo-démocrate en la matière;

que des municipalités paient désormais plus cher pour les services de la GRC étant donné que le gouvernement fédéral a négocié, sans même les consulter, une hausse considérable des salaires des membres de la GRC;

que cette hausse exerce des pressions supplémentaires sur les budgets déjà limités dont les municipalités disposent pour fournir des services aux Manitobains;

que l'Association des municipalités du Manitoba a indiqué que cette hausse de 23,7 % allait avoir des répercussions négatives sur les municipalités;

que la GRC joue un rôle essentiel pour assurer la sécurité dans les quartiers résidentiels;

que les néo-démocrates provinciaux et fédéraux ainsi que les libéraux fédéraux ont tenu des propos favorables à la réduction du financement des services de police;

que cette attitude nuit aux relations que les gouvernements entretiennent avec les responsables de l'application de la loi;

que le gouvernement fédéral a la capacité et les moyens de faire parvenir des fonds à ces municipalités afin qu'elles financent leurs forces policières locales;

que les députés à l'Assemblée devraient s'entendre sur la nécessité d'augmenter — et non de réduire — le financement des services de police afin de lutter de manière adéquate contre la hausse de la criminalité qu'ont entraînée les politiques laxistes des néo-démocrates et des libéraux en matière de criminalité partout au Canada,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à financer de manière adéquate et juste la GRC et la hausse salariale qu'il a négociée plutôt que de faire porter ce fardeau aux municipalités de la province.

(M. SANDHU — 7 minutes — Il reste 121 minutes.)

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. U. ASAGWARA — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à cesser de privatiser les soins de santé et à investir dans le système de soins de santé public du Manitoba
(M. GERRARD — 6 minutes — Il reste 126 minutes.)
3. M^{me} LATHLIN — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à enfin tenir ses promesses et à offrir un meilleur soutien aux victimes d'agression sexuelle grâce au programme d'infirmières examinatrices en cas d'agression sexuelle
(M^{me} la ministre CLARKE — 5 minutes — Il reste 123 minutes.)
5. M. ALTOMARE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre fin au sous-financement de l'éducation
(M. MARTIN — 9 minutes — Il reste 130 minutes.)
6. M. SALA — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à écouter les médecins et à arrêter les coupes budgétaires imposées à l'hôpital Grace
(M. PEDERSEN — 9 minutes — Il reste 123 minutes.)
7. M. MARTIN (avec le consentement de l'Assemblée) — Proposition visant à féliciter le gouvernement provincial d'avoir investi dans des mesures de soutien pour les diabétiques
(M. REDHEAD — 8 minutes — Il reste 124 minutes.)
8. M. REDHEAD — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à rétablir la clinique de soins de podologie de Thompson
(M. WOWCHUK — 9 minutes — Il reste 123 minutes.)
10. M. MALOWAY — Proposition visant à réprouber le gouvernement provincial pour avoir rompu la promesse faite aux aînés au sujet du nombre de places en foyer de soins personnels
(M. PEDERSEN — 5 minutes — Il reste 130 minutes.)

12. M. WIEBE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à négocier équitablement avec les professionnels paramédicaux
(M. SCHULER — 10 minutes — Il reste 125 minutes.)
-

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* TEITSMA

(N° 39) — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act (3)*

M. GERRARD

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les réserves écologiques (corridors écologiques)/The Ecological Reserves Amendment Act (Ecological Corridors)*

M. MALOWAY

(N° 220) — *Loi sur la protection des droits des acheteurs de véhicules automobiles neufs/The New Motor Vehicle Buyers' Rights Act*

M. MARTIN

(N° 233) — *Loi sur les conseillers en ressources humaines agréés/The Chartered Professionals in Human Resources Act*

M. LAGASSÉ

(N° 234) — *Loi sur la Semaine de sensibilisation à la santé mentale des hommes (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Men's Mental Health Awareness Week Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE
M^{me} LATHLIN
M. MALOWAY
M. MOSES
M. REDHEAD
M^{me} SMITH (Point Douglas)

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(59 heures 21 minutes)
(enceinte — Éducation postsecondaire et Formation)
(salle 254 — Environnement et Climat)
(salle 255 — Familles)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

(U. ASAGWARA — 20 minutes)

Projet de loi choisi par l'opposition

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres/The Conflict of Interest (Members and Ministers) Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 28) — *Loi modifiant certaines lois concernant les administrations locales/The Local Government Statutes Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 30) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (2)*

Projet de loi choisi par l'opposition

M^{me} la *ministre* MORLEY-LECOMTE

(N° 33) — *Loi sur les services de traitement des dépendances/The Addiction Services Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira aux dates et aux heures suivantes dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi :

- le mardi 25 avril 2023 à 18 heures (au besoin);
- le mercredi 26 avril 2023 à 18 heures (au besoin).

* * *

Le Comité permanent de la justice se réunira le mardi 25 avril 2023, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent de la justice se réunira le mercredi 26 avril 2023, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.